

Description des travaux de vérification des compteurs

PV FICHE CONSTAT N° 25061602

Au cours du contrôle effectué sur le réseau de distribution électrique de la ville deDAKAR....., le 16/06/2025, par l'entreprise ENERGIE EXPRESS SARL à des fins de vérifications annuelles par échantillonnage de la conformité des mesures d'énergie des compteurs de la SENELEC.

Il a été constaté sur :

- Le compteur Numéro : 36004021
- Marque : HEATING
- Type : HX F300
- Constante d'impulsion : 10.000 imp / kWh
- Rapport TC : 600/15A / Rapport TP : 1/1 V.
- Classe : 0,5 S Année : 2021
- Calibre : 3x57,71mA 230/400
- Indexes : k1 116.927 kWh k2 280.741 kWh (k1+k2) 139.982 kWh Pmax 21,6 kW Fréquence: 50Hz

Installé et utilisé par Mr. DAELI SENEGRAL

à l'adresse ... HANN BIEL AIR ZONE INDUSTRIELE

CONSTATS EXTERNES :**A1 - plombs**

Fils plomb coupé (s)
Fils inexistant

A2 – Scellés du boitier

Nr. scellés du boitier
Plombs falsifiés
Autres plombs

246464 C/C 917808

 RAZ : 246414
PO DÉPL 248228**A3 - Capots**

dévissé
ouvert
cassé
percé

A4 – Ecran LCD

cassé
eteint

A5 - Raccordements

Bouclage du compteur
Bouclage des TC
Isolation des TP

CONSTATS INTERNES :

B1 – Circuit du compteur
Carte Mère manipulé

COMMENTAIRES :

RAS.

Ont approuvé les constats et signé la présente fiche de constat les personnes ci-après :

ENERGIE EXPRESSSENELECCLIENT

Protocole d'étalonnage des compteurs de la SENELEC

PROCES VERBAL DE VERIFICATION DE COMPTEUR D'ELECTRICITE

Le 16/06/2025 à 14H15

L'entreprise ENERGIE EXPRESS SARL a procédé à la vérification du compteurs N°
36.006.021 Appartenant à la SENELEC et posé pour le client :

- Prénoms et noms : SHELL SENEGAL SA
- Raison Social :
- Adresse : YANN BEL AIR ZONE INDUSTRIELLE
- Type de compteur : triphase HANNO HXP800
- Compte de contrat : 22 000 808695

Où nous avons constaté ce qui suit (voir en Annexe la fiche de constat)
N° 26.06.16.02 du 16/06/2025

Au regard des constatations contenus dans la fiche précitée nous déclarons le compteur ci-après :

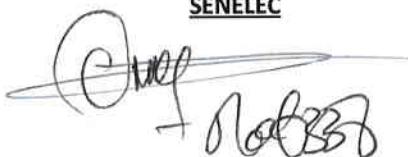
CONFORME
 NON CONFORME

Après lecture, les personnes ci-après ont accepté de signer le présent procès-verbal.

ENERGIE EXPRESS



SENELEC



LE CLIENT


Absent